

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 9673 du 11 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR : INTJ1414327S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 15295 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325284S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2014 :

Storck, Jean-François Nigend : 149 343 Numéro de livret de solde : 8 007 083

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2014 :

Dagand, Florian Nigend : 173 577 Numéro de livret de solde : 8 025 943

Baudry, Quentin Nigend : 174 992 Numéro de livret de solde : 8 032 167

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2014 :

Jégo, Christophe Nigend : 158 836 Numéro de livret de solde : 8 015 957

Revel, Benoît Nigend : 220 869 Numéro de livret de solde : 8 073 035

Martinez, Josette Nigend : 137 756 Numéro de livret de solde : 5 281 877

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2014 :

Chretien, Mickaël Nigend : 301 086 Numéro de livret de solde : 8 089 919

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 septembre 2014.

Le général, commandant la gendarmerie des transports aériens,

D. STRIEBIG